

LA MRC DE LA MITIS SOUTIENT LES MÉDIAS DE LA RÉGION

MONT-JOLI, LE 6 DÉCEMBRE 2023 – Les élus de la MRC de La Mitis appuient les médias régionaux et demandent une intervention immédiate de la part des gouvernements du Québec et du Canada pour trouver des solutions à la crise qui frappe l'industrie des communications.

Les élus de la MRC ont adopté unanimement une résolution demandant aux deux paliers de gouvernements d'intervenir avec un fonds d'urgence et d'étendre leurs crédits d'impôt pour le journalisme aux entreprises de radiodiffusion, lors de la séance publique du mercredi 6 décembre. « En tant qu'élus, nous ne pouvons rester les bras croisés face à cette situation préoccupante. La crise qui sévit actuellement dans les médias aura à court, moyen et long terme des impacts considérables sur la qualité de notre information régionale. Il est crucial que les gouvernements interviennent pour soutenir nos médias », lance le préfet de la MRC de la Mitis, Bruno Paradis.

Les élus enjoignent également au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de mettre en place un fonds pour financer les nouvelles locales et communautaires, ce afin d'assurer une couverture de pertinence et de reflet local, une diversité de l'information dans notre région, et le soutien de la structure économique de la région.

LA VOIX DE NOS RÉGIONS

Le 18 novembre dernier, une manifestation pour dénoncer les compressions à TVA a eu lieu à Rimouski. Près de 80 personnes y ont participé, dont plusieurs élus municipaux, provinciaux et fédéraux. « Les disparitions de postes dans les médias de notre région dans les dernières années affectent toutes les municipalités de notre MRC. Tout récemment, le Groupe TVA a annoncé l'abolition de 547 postes au sein de son réseau. Ici, 23 employés sur 29 vont perdre leurs emplois. Toutes ces compressions rendront extrêmement difficile la couverture de nos enjeux régionaux. Nous avons besoin de faire vivre notre région, partager les bons coups de nos citoyens. Les médias sont une courroie de transmission essentielle à la vitalité de nos municipalités. Ils sont la voix de notre région! » affirme le préfet.

La Ville de Mont-Joli a également adopté une résolution allant dans le même sens lundi soir lors de la séance publique du Conseil municipal. « Les gens qui travaillent dans les médias portent la voix des élu.e.s, des organismes, et permettent ainsi à différents groupes de se faire entendre. L'information est au cœur de notre démocratie et la population est en droit d'avoir accès à une information juste et de proximité », soutient le maire Martin Soucy.



Une copie de la résolution adoptée mercredi sera transmise au CRTC, aux gouvernements du Québec et du Canada, de même qu'à tous les députés fédéraux et provinciaux qui représentent le territoire.

À propos de la MRC de La Mitis

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigée par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

- 30 -

Source :

Adeline Mantyk
Responsable en communication et marketing
418 775-8445 poste 2201
amantyk@mitis.qc.ca

